

E-Santé dans l'Union européenne : Regards sur la télémédecine-Etudes comparées

(dir. Nathalie De Grove-Valdeyron)

Cahiers Jean Monnet 2/2019.

Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole

Préface de Madame Michèle Thonnet, Ministère de la santé, Paris

Experte E-Santé, Union européenne

TABLE DES MATIERES

SARAH BISTER, La télémédecine en France, p. 19

I – Le cadre juridique de la télémédecine

A – La définition de la télémédecine

B – La définition des actes de télémédecine

C – Les conditions de mise en œuvre de la télémédecine

D – L'organisation de la télémédecine

II – Le déploiement de la télémédecine en France

A – La stratégie nationale de développement

B – L'expérimentation de télémédecine

C – La facturation et le remboursement des actes

D – Le financement de la télémédecine

III – Des clarifications nécessaires dans un cadre juridique en évolution

A – Les menaces d'ubérisation du système de santé via la télémédecine

B - Les craintes de détournement de l'avenant n°6 à la convention nationale médicale

C – La création du télésoin

Conclusion

LUCAS SUTTO, Télémédecine et e-santé en Italie, p. 65

Introduction

I – L'approche stratégique développée en matière d'e-santé et de télémédecine

A – Une approche stratégique diversifiée

B – Une approche stratégique plurielle et graduelle

II – L'encadrement normatif établi en matière d'e-santé et de télémédecine

- A – L’encadrement de la prestation de la télémédecine
- B – L’encadrement du centre fournisseur de la prestation de télémédecine

Conclusion

Marine Destreguil, La télémédecine en Belgique, p. 103

I.– Le déploiement de la télémédecine en Belgique

- A. – Stratégie relative au déploiement de la télémédecine
- B. – Aspects techniques du déploiement de la télémédecine en Belgique

II.– Le cadre juridique de la télémédecine

- A. – La responsabilité médicale belge
- B. – Les données de santé et le RGPD

Marine Destreguil, La télémédecine aux Pays-Bas, p. 133

I. – Le cadre structurel de la télémédecine aux Pays-Bas

- A.– Les acteurs du déploiement de la télémédecine
- B.– Les infrastructures de la télésanté aux Pays-Bas

II. – Le cadre juridique de la télémédecine aux Pays-Bas

- A. – Le traitement des données personnelles
- B. – La responsabilité des praticiens dans le secteur de la télémédecine

MAX RUTHARDT, La télémédecine en Allemagne, p.163

I – Les contours juridiques du développement progressif de la télémédecine en Allemagne

- A – La télémédecine, véritable pratique médicale
- B – L’encadrement juridique de l’évolution de la télémédecine

II – L’amplification considérable du développement de la télémédecine

- A – La disparition progressive d’importants obstacles juridiques
- B – Les conséquences du nouveau cadre juridique

MARIE BASTIAN Télémédecine et e-santé en Irlande, p. 217

Introduction

I – Le Contexte global de l’e-Santé en Irlande

II – L’écosystème d’e-Santé irlandais

III – L’intégration de la télémédecine en Irlande

IV – Le dossier de santé électronique (DSE)

V– La e-Pharmacie

VI – Le Programme NIMIS (*The National Integrated Medical Imaging System*)

VII – L’identifiant de santé individuel (IHI)
VIII – La réception du RGPD dans la législation irlandaise
Conclusion

LUCAS SUTTO, Télémedecine et e-santé en Espagne, p. 259

Introduction

I – Politique publique en matière d’e-santé

II – La historia clínica digital

A – Présentation du projet HCD

B – Encadrement juridique de la HCD

III – La receta electrónica

A – Présentation du projet de prescription électronique

B – Encadrement juridique de la prescription électronique

IV – La télémédecine en Espagne

A – Encadrement juridique de la télémédecine

B – Projets de télémédecine développés

Conclusion

PETRA MÜLLEROVA, La télémédecine en République tchèque, p. 293

I– Aperçu du système de santé en République tchèque

II – Quelle utilité de la télémédecine en République tchèque ?

III – Le développement de la télémédecine en République tchèque

IV– Quels sont les obstacles à l’intégration de la télémédecine en République tchèque

Conclusion

EUGENIA KOPSIDI et MARIA ZAFIROPOULOU, La télémédecine en Grèce, p. 329

Introduction

I. – Le développement historique de la télémédecine en Grèce

II. – Les fondements juridiques de la télémédecine

A.– Les fondements constitutionnels

B. – Les fondements législatifs

III. – La télémédecine : une priorité étatique ?

A.– Les technologies de l’information et de la communication

B.– La normalisation

C.– La recherche en matière de santé et le soutien en la recherche

D. –La mise en œuvre de la télémédecine

IV. – Les efforts d’institutionnalisation et d’organisation de la télémédecine en Grèce

A.– L’EDiT (Réseau national de télémédecine)

B.– Le Conseil National pour la Gouvernance de la CyberSanté

V. – Télémédecine et populations spécifiques

VI. –Acteurs actifs dans le secteur de la télémédecine

VII.– Télémédecine et régions spécifiques

A. –Réduction du temps et du coup de transfert des patients

B.–Régions transfrontalières

C.– Régions éloignées

VIII. – Télémédecine et protection des données personnelles

IX.– Dossier de santé électronique (DES)

Conclusion

VASILIKI FASOULA, La télémédecine en Suède, p. 361

I. –Mise en œuvre des services numériques dans le secteur de la santé

A. – Répartition des compétences dans le secteur des services de santé

B.– Mise en œuvre des services publics de télémédecine

II. – Coordination des initiatives numériques du gouvernement dans le secteur des services de santé

A. – Coordination nationale des initiatives du gouvernement en matière de télémédecine

B. – Coordination locale des initiatives du gouvernement en matière de télémédecine

Conclusion

VASILIKI FASOULA, La télémédecine en Finlande, p. 288

I.– L’organisation du système de santé

A.– Les fondements du cadre national de la santé

B. – Les différents types de prestataires de services de santé

II.– La numérisation du système de santé

A.– Les acteurs impliqués dans la numérisation de la politique de la santé

B. – La concrétisation du cadre numérique de la santé

III.– La mise en œuvre de la télémédecine

A.– Définition de la télémédecine

B. – Recours aux services de télémédecine

C.– Services transfrontaliers de télémédecine

D. – Plateformes de services de télémédecine

Conclusion

Melita Sogomonjan, La télémédecine en Estonie, p. 469

- I. – Mise en œuvre de la télémédecine
- II.– Panorama des projets de « e-Santé » les plus réussis de 2010 à 2019
- III. – Cadre juridique applicable au traitement des données relatives à la santé par le biais du système d'information de santé

Conclusion

Vlad TITERLEA, La télémédecine en Roumanie, p. 493

Introduction

I- La télémédecine comme solution pour répondre à des situations particulières

A.– La télémédecine rurale : une nécessité pour la Roumanie du XXIème siècle

B.– La télémédecine d'urgence : une histoire à succès

C.– La télémédecine militaire et ses ramifications civiles

D.– Autres applications de la télémédecine

II.– La télémédecine en Roumanie : Un cadre juridique qui reste insuffisant

A.– La réglementation spécifique de la télémédecine

B. – Les lacunes de la réglementation de la télémédecine